

L'éco-organisme de la filière minérale accueille 9 nouveaux groupes industriels familiaux à son actionnariat

Ecominéro, l'éco-organisme créé par et pour la filière minérale dans le cadre de la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction (PMCB) annonce l'entrée de neuf nouveaux groupes industriels familiaux et implantés dans les territoires, à son capital.

Les fondateurs d'Ecominéro sont représentatifs de l'ensemble de la filière minérale des matériaux de construction. Ecominéro a été créé par 25 entreprises de toutes tailles des industries du béton prêt à l'emploi, des produits en béton préfabriqué, des granulats, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques et des enrobés, ainsi que 5 syndicats professionnels : Fédération de l'industrie du béton (FIB), Routes de France, Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC), Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE) et l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG).

Aujourd'hui, après ces premières 25 entreprises :

- A2C MATERIAUX
- ALKERN
- BASALTES
- BOUYER LEROUX
- BRIQUETERIES DU NORD
- CARRIERES DU BOULONNAIS
- CELTYS
- CEMEX
- COLAS
- EDILIANS
- EIFFAGE
- EQIOM
- EUROVIA
- FABEMI
- HEIDELBERGCEMENT
- KPI
- LAFARGE
- PERIN ET CIE
- PLATTARD SAS
- P.P.L.
- SEAC
- SOPRAGGLO PRODUITS BETON
- TERREAL
- VICAT
- WIENERBERGER

Les nouveaux arrivants sont :

- AUBERT-GRANULATS, du GROUPE HENRY FRERES

- CARRIERES CHOUVET
- ENTREPRISE GAGNERAUD PERE ET FILS
- GIRARD ET FOSSEZ ET CIE (GFCIE)
- PIGEON ENTREPRISES
- RECTOR LESAGE
- SAMOG, du GROUPE LHOTELLIER
- SOCIETE DES CARRIERES DE CLERE ET DE TRAVAUX PUBLICS, du GROUPE NIVET
- STB MATERIAUX

De 25 à 34 actionnaires : un pari réussi pour Ecominéro

« Je suis ravi de constater l'engagement des industriels de la filière. L'entrée au capital de ces neuf entreprises traduit l'engagement de toute une filière qui souhaite créer, autour des objectifs de la REP, une réelle opportunité pour contribuer au développement de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment », déclare Michel André, président d'Ecominéro.

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :



@ecominero